

Image not found or type unknown



expulsions locatives

Par **kev19832020**, le **10/07/2020** à **02:39**

Bonjour j'ai reçu en mars une notification de expulsion de mon logement j'ai immédiatement en urgence cherché un nouveau logement mais la crise du covid ne m'a pas permis de trouver doit-on m'envoyer une nouvelle notification du préfet ou celle de mars est-elle toujours valable en vous remerciant par avance de vos réponses.

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!![/quote]